

Le 7 février 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le lundi 7 février 2011, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. Sylvain Hudon, maire

M. Pierre Darveau
M. Steve Leclerc
M^{me} Lise Bellefeuille
M^{me} Lise Garneau
M. Claude Brochu
M^{me} Louise Lacoursière

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Michael Schmouth, directeur général, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, et M^{me} Danielle Caron, greffière.

Prière

Monsieur le maire procède à la lecture de la prière, puis il souhaite la bienvenue aux personnes assistant à cette séance.

Adoption de l'ordre du jour

38-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé.

Adoption de procès-verbal - Séance ordinaire du 24 janvier 2011

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal au moins 24 heures avant la présente séance, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

39-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 janvier 2011.

Approbation de dépenses - Autorisation de paiement - Liste des engagements

40-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER les dépenses inscrites aux listes sélectives des déboursés pour la période se terminant le 31 janvier 2011, à la liste des comptes fournisseurs émise le 2 février 2011, ainsi qu'au journal des salaires du mois de janvier 2011, totalisant une somme de 632 030,70 \$, d'autoriser leur paiement et d'accepter la liste des engagements au montant de 434 429,62 \$.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-haut décrétées.

Isabelle Lemieux, trésorière

Dépôt du certificat de la greffière - Règlement numéro 16-2010 visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'autoriser, dans la zone commerciale Cc2, l'usage Habitation II (Bifamiliale)

Conformément aux dispositions de l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, M^{me} Danielle Caron, greffière, dépose le certificat attestant que le règlement numéro 16-2010, visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'autoriser, dans la zone commerciale Cc2, l'usage Habitation II (Bifamiliale), est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Adoption - Règlement numéro 16-2010

CONSIDÉRANT les pouvoirs attribués à la Ville par la loi en matière d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'un règlement de zonage est applicable sur le territoire de la Ville de La Pocatière et qu'il est opportun d'apporter certaines modifications à ce règlement;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a préalablement été donné à la séance ordinaire du 6 décembre 2010;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu le projet de règlement numéro 16-2010 au moins deux jours juridiques avant la présente séance, l'avoir lu et renoncer à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

41-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le règlement numéro 16-2010, visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'autoriser, dans la zone commerciale Cc2, l'usage Habitation II (Bifamiliale), soit adopté tel que rédigé et déposé au Livre des règlements de la Ville.

Adoption - Règlement numéro 1-2011 établissant les taux d'imposition pour l'année 2011

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires de la Ville de La Pocatière pour l'année 2011 ont été adoptées lors de la séance spéciale tenue le 20 décembre 2010;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit, pour rencontrer les prévisions des dépenses figurant à l'intérieur du budget 2011, décréter l'imposition de certaines taxes et tarifications;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné à la séance ordinaire du 24 janvier 2011;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu le projet de règlement numéro 1-2011 au moins deux jours juridiques avant la présente séance, l'avoir lu et renoncer à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

42-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le règlement portant le numéro 1-2011, établissant les taux d'imposition pour l'année 2011, soit adopté tel que rédigé et déposé au Livre des règlements de la Ville.

**Adoption - Règlement numéro 2-2011
établissant la tarification pour l'année 2011**

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a préalablement été donné à la séance ordinaire du 24 janvier 2011;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu le projet de règlement numéro 2-2011 au moins deux jours juridiques avant la présente séance, l'avoir lu et renoncer à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

43-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le règlement portant le numéro 2-2011, établissant la tarification pour l'année 2011, soit adopté tel que rédigé et déposé au Livre des règlements de la Ville.

Avis de motion – Règlement numéro 5-2011 visant à modifier l'annexe B du règlement numéro 13-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires

M. le conseiller Pierre Darveau donne un avis de motion de la présentation, à une séance ultérieure de ce conseil, du règlement numéro 5-2011 visant à modifier l'annexe B du règlement numéro 13-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Pierre Darveau, conseiller

Travaux d'urbanisation de l'intersection de la route 132 et de la 2^e rue Guimond – Réclamation de l'ingénieur – Règlement final

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec a accepté la demande de budget additionnel présentée par le consultant, tel qu'il appert de la lettre datée du 10 décembre 2010, le tout devant être entériné dans un addenda au protocole numéro 65-312 signé avec le ministère des Transports du Québec;

44-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, à titre de règlement final en regard du dossier des travaux d'urbanisation de l'intersection de la route 132 et de la 2^e rue Guimond, de payer à la firme Roche ltée, Groupe-conseil, une somme de 43 141 \$, toutes taxes en sus, payable à même les sommes disponibles au règlement d'emprunt numéro 4-2008;

D'AUTORISER M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, au règlement d'emprunt numéro 4-2008.

Isabelle Lemieux, trésorière

Corporation du Centre Bombardier – Tenue des livres comptables – Offre de services

CONSIDÉRANT que cette transaction n'est pas soumise aux procédures d'appel d'offres public et par voie d'invitation écrite prévues aux articles 573 et 573.1 de la *Loi sur les cités et villes*, étant un contrat pour des services professionnels dont la dépense est estimée à moins de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels reçue le 29 janvier 2011;

45-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels de M^{me} Sophie Caron, de Saint-Roch-des-Aulnaies, relative à la tenue des livres comptables de la Corporation du Centre Bombardier jusqu'à la dissolution de cet organisme, le tout tel que décrit à la proposition du 29 janvier 2011, et de décréter à cette fin une dépense maximale de 1 500 \$, toutes taxes en sus.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière –
Achat d'équipement de protection**

46-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER l'achat, pour le Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière,

- De 6 habits de combat (bunker suits), modèle Inno 6222X, auprès du fournisseur Aréo-Feu ltée;
- De 15 casques de pompier, modèle Bullard LTX, auprès du fournisseur CMP Mayer inc.

DE DÉCRÉTER, à cette fin, des dépenses respectives de 9 207,42 \$ et de 4 500 \$, toutes taxes en sus.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Offre de services de Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent –
Matières résiduelles - Plan d'accompagnement 2011**

CONSIDÉRANT que la Ville doit viser l'atteinte des objectifs fixés par la *Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles*;

CONSIDÉRANT qu'à cet effet le conseil municipal maintient comme objectif de favoriser le développement durable sur le territoire de la Ville et de réduire les quantités de matières résiduelles acheminées au site d'enfouissement sanitaire;

CONSIDÉRANT que la réussite des actions mises en place par la Ville dépend en majeure partie de la collaboration des contribuables, tant des particuliers que des institutions, commerces et industries;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'informer les contribuables sur les actions posées par la Ville, de les sensibiliser et de solliciter leur collaboration;

CONSIDÉRANT que la présente transaction est exemptée des procédures d'appel d'offres public et par voie d'invitation écrite, et ce, en vertu du paragraphe 2.1^o de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes*;

47-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER l'offre de services de Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco) pour un plan d'accompagnement sur la gestion intégrée des matières résiduelles, tel que plus amplement décrit au protocole d'entente, et de décréter à cette fin une dépense de 6 870 \$, toutes taxes en sus;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, le contrat à intervenir avec Co-éco ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Société canadienne de la Croix-rouge –
Entente pour services aux sinistrés**

CONSIDÉRANT que la conclusion de la présente entente est exemptée des procédures d'appel d'offres public et par voie d'invitation écrite, et ce, en vertu du paragraphe 2.1^o de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes*;

48-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, telle que rédigée, l'*Entente Services aux sinistrés*, relative à l'assistance humanitaire fournie par la Société canadienne de la Croix-Rouge aux personnes sinistrées suite à un sinistre majeur ou mineur, laquelle entente est conclue pour une période de trois ans;

D'AUTORISER le paiement de la contribution annuelle de 0,14 \$ per capita pour 2011, et de 0,15 \$ pour 2012 et 2013;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M^{me} Danielle Caron, greffière, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ladite entente ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Désignation de signataires – Comptes du Centre Bombardier
à la Caisse populaire Desjardins de l'Anse de La Pocatière**

49-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE les représentants désignés pour les comptes que la Corporation du Centre Bombardier détenait à la Caisse populaire Desjardins de l'Anse de La Pocatière et qu'elle a cédés à la Ville de La Pocatière, soit les comptes 34587, 34587 ES-1 et 34605, soient : M. Sylvain Hudon, maire, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, et M. Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint;

Ces représentants exerceront, à l'égard de ces comptes, tous les pouvoirs relatifs à la gestion desdits comptes et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, les pouvoirs suivants :

- Émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- Signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations;

QUE les pouvoirs des représentants soient exercés, pour tous les comptes, de la façon suivante : par la signature d'au moins deux représentants autorisés;

QUE cette résolution demeure en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été reçu à la Caisse.

**Travaux en cours d'eau – Enlèvement des obstructions menaçantes –
Personne désignée au niveau local**

CONSIDÉRANT que, selon la *Politique de gestion des cours d'eau* adoptée par la MRC, les municipalités agissent en tant que premier intervenant sur le terrain et interviennent en cas d'embâcle ou d'obstruction causant une menace immédiate et imminente;

CONSIDÉRANT que, selon l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*, la MRC doit réaliser les travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menace la sécurité des personnes ou des biens et que l'enlèvement des obstructions doit se faire par un employé désigné à cette fin par la MRC;

CONSIDÉRANT que les municipalités sont dotées des équipements et du personnel requis pour intervenir sur leur territoire en cas d'embâcle et de situation d'urgence;

En conséquence,

50-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière demande à la MRC de Kamouraska de nommer M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques, ou, en son absence ou son incapacité d'intervenir, M. Stéphane Roy, contremaître aux Travaux publics, à titre de personne désignée pouvant intervenir, au nom de la MRC de Kamouraska, dans un cours d'eau du territoire de la Ville de La Pocatière, pour le démantèlement d'embâcle et pour l'enlèvement d'obstructions causant une menace immédiate ou imminente aux personnes ou aux biens.

**Cégep de La Pocatière - Activité triathlon –
Autorisation de circuler dans les rues de la Ville**

51-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER le Cégep de La Pocatière à tenir, dans les rues de la Ville, une activité triathlon, le samedi 7 mai 2011, à compter de 13 h, à charge de respecter sur tout le tracé emprunté, mentionné à la lettre de demande datée du 25 janvier 2011, les procédures fixées par le ministère des Transports du Québec pour les rues sous sa juridiction;

DE PERMETTRE la sortie, à cette occasion, de pompiers et de camions du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, afin de participer au service d'ordre veillant au bon déroulement de cette activité.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Fondation soins palliatifs André-Côté – Défi-vélo –
Autorisation de circuler dans les rues de la Ville**

52-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER le défi vélo de Fondation soins palliatifs André-Côté à circuler sur le territoire de la Ville, le samedi 2 juillet 2011, à charge de respecter sur tout le tracé emprunté, mentionné à la lettre de demande datée du 1^{er} février 2011, les procédures fixées par le ministère des Transports du Québec pour les rues sous sa juridiction;

DE PERMETTRE la sortie, à cette occasion, de pompiers et de camions du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, afin de participer au service d'ordre veillant au bon déroulement de cette activité.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Programme Emplois d'été Canada 2011 - Demande de soutien financier

53-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M. Jean-François Lamarre, régisseur des parcs, bâtiments, terrains et équipements municipaux, à signer et présenter, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, une demande de financement dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2011, afin de pourvoir à l'embauche d'un horticulteur et d'un aide-horticulteur pour son programme d'entretien paysager et d'embellissement.

Brigadiers scolaires – Modification des conditions de travail

54-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ANNULER, à toutes fins que de droit, la résolution numéro 430-2010, adoptée lors de la séance ordinaire du 6 décembre 2010;

DE DÉCRÉTER, pour les brigadiers scolaires à l'emploi de la Ville, une rémunération d'un taux horaire de 13,50 \$, pour deux heures de travail maximum par jour, et ce, à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2011.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Services récréatifs, culturels et communautaires –
Embauche d'un régisseur loisir**

55-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ENGAGER M^{me} Marie-Anne Caron, de Pohénégamook, à titre de régisseuse loisir à la Ville de La Pocatière;

QUE M^{me} Caron soit engagée comme chef de division échelon 1, selon l'échelle salariale du personnel cadre, avec période de probation de six mois à compter de son entrée en fonction, le 8 février 2011.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Fête de l'Halloween – Entente avec Hidalgo Media

CONSIDÉRANT que cette transaction n'est pas soumise aux procédures d'appel d'offres public et par voie d'invitation écrite prévues aux articles 573 et 573.1 de la *Loi sur les cités et villes*, étant un contrat dans la dépense est estimée à moins de 25 000 \$;

56-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tels que rédigés, les termes du protocole d'entente à intervenir avec Hidalgo Media inc. en regard de l'organisation et de la réalisation de la Fête de l'Halloween 2011 à La Pocatière;

DE DÉCRÉTER, à cette fin, une dépense annuelle de 10 000 \$, toutes taxes en sus, et ce, en plus des autres engagements de la Ville stipulés audit protocole;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer ledit protocole d'entente, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Association des directeurs municipaux du Québec – Conférence Web – Gestion des appels d'offres sur SÉAO

57-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Danielle Caron, greffière, et M^{me} Marjolaine Roy, secrétaire au greffe, à s'inscrire à la conférence Web sur la maîtrise de la gestion contractuelle avec l'outil du système électronique d'appel d'offres, offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Association des Greffiers de Cours municipales du Québec – Journée de formation

58-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Louise Dussault, greffière de la Cour municipale commune de la Ville de La Pocatière, à participer à la journée de formation tenue par l'Association des Greffiers de Cours Municipales du Québec, à Saint-Hyacinthe, le 25 mars prochain;

QUE les frais encourus par M^{me} Dussault pour participer à cette journée de formation lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Service de formation continue du Cégep de La Pocatière –
Diverses formations pour le personnel**

59-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER l'offre du Service de formation continue du Cégep de La Pocatière et d'autoriser l'inscription de deux régisseurs à des formations sur les logiciels Word et Excel, et deux secrétaires à une formation sur la nouvelle orthographe;

DE DÉCRÉTER, à cette fin, une dépense de 2 016 \$, toutes taxes en sus;

D'AUTORISER M. Michael Schmouth, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Service de formation continue du Cégep de Rimouski –
Formation pour les gestionnaires municipaux**

60-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M. Stéphane Roy, contremaître aux Travaux publics, à participer à la formation *Leadership, mobilisation et résolution de problèmes*, offerte par le Service de formation continue du Cégep de Rimouski pour l'Association des travaux publics d'Amérique, à Rimouski les 17 et 18 mars 2011;

QUE les frais encourus par M. Roy pour participer à cette formation lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Colloque 2011 – Salon de la sécurité civile Mission Santé

61-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M. Stéphane Dubé, directeur du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, à participer au Colloque 2011 – Salon de la sécurité civile Mission Santé, qui aura lieu à Québec le 13 mai prochain;

QUE les frais encourus par M. Dubé, pour sa participation à ce colloque, lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Formations CCH – Colloque 2011 - Accès à l'information et protection des renseignements personnels

62-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Danielle Caron, greffière, à participer aux formations suivantes offertes par CCH dans le cadre de son Colloque 2011, à savoir :

- L'accès à l'information, à Québec, le 7 avril 2011;
- Protection des renseignements personnels, à Québec, le 23 septembre 2011;

QUE les frais encourus par M^{me} Caron pour participer à ces formations lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 9145-7358 Québec inc.

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par 9145-7358 Québec inc., compagnie faisant affaires sous la dénomination Services agricoles Grondin;

CONSIDÉRANT que M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques et inspecteur des bâtiments, indique que l'objet de ladite demande est conforme au règlement de zonage de la Ville de La Pocatière et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire;

CONSIDÉRANT que cette demande vise l'aliénation par M. Louis-Paul Hudon de la majeure partie de ses terres à la compagnie demanderesse;

CONSIDÉRANT qu'une autorisation à cette demande n'aura pas de conséquence sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces dernières ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants;

CONSIDÉRANT que cette demande vise un emplacement particulier et qu'il n'y a pas lieu, en conséquence, de se prononcer sur la disponibilité d'autres emplacements sur le territoire de la Ville;

63-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière confirme à la Commission de protection du territoire agricole du Québec que la demande de 9145-7358 Québec inc. est conforme à la réglementation en vigueur sur le territoire de la Ville, et qu'elle recommande à la Commission d'autoriser ladite demande.

Autres sujets

Aucun sujet n'est ajouté.

Période de questions des membres du conseil municipal

Aucune question n'est soumise par les membres du conseil municipal.

Période de questions des contribuables

Les questions des contribuables portent sur les sujets suivants :

- ✓ Équipement de protection acheté pour le Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière
- ✓ Taux de taxation 2011
- ✓ Embauche d'un régisseur loisir à la suite de la reprise de la gestion du Centre Bombardier par la Ville
- ✓ Tenue de livres – Comptabilité de la Corporation du Centre Bombardier
- ✓ Vente de l'incubateur industriel (CNE) par la Ville

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

64-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20 h 35.